



7 et 8 mars : grèves interpro et féministes

Mettons la France à l'arrêt !



Depuis le 19 janvier, les mobilisations et les grèves contre la réforme Macron/Borne des retraites connaissent une réussite exceptionnelle rassemblant des millions de personnes partout en France. Dans tous les secteurs, du privé comme du public, les salarié-es et les retraité-es, mais aussi la jeunesse, sont très largement mobilisé-es contre ce projet réactionnaire. Cette immense contestation n'a qu'un objectif : refuser la retraite à 64 ans et l'allongement des carrières ou la diminution déguisée des pensions. Pour faire plier le gouvernement, uniquement soutenu par le patronat, nous n'avons plus d'autre choix que d'amplifier à nouveau cette mobilisation et de durcir le ton.

RAPPEL - Une réforme ni juste, ni équilibrée !

L'ensemble des salarié-es vont devoir travailler plus longtemps :

- ⇒ L'âge d'ouverture des droits sera augmenté de quatre mois chaque année à partir de la génération 1961. Il ne sera plus possible de partir avant 64 ans pour celles et ceux né-es après 1968.
- ⇒ Il faudra un trimestre de cotisation de plus chaque année pour avoir une carrière complète.
- ⇒ Les 43 annuités de cotisation s'appliqueront dès la génération 1963.
- ⇒ Les départs anticipés pour pénibilité, carrières longues ou régimes spéciaux seront reportés d'au moins deux ans.
- ⇒ La décote reste en vigueur jusqu'à l'âge de 67 ans.
- ⇒ La retraite minimale à 1200 € est un leurre car elle ne concernera qu'un nombre restreint de cotisant-es.

Cette réforme va encore faire chuter le niveau des pensions. Seuls 35 % des 60-65 ans sont encore en emploi. Avec la réforme, encore plus de salarié-es seront contraint-es de partir avec une carrière incomplète et après des années de précarité, notamment les femmes. La réforme va donc encore accentuer les inégalités entre les femmes et les hommes !

Reporter l'âge de départ en retraite est encore plus défavorable aux femmes

- ⇒ l'étude d'impact du gouvernement démontre que la réforme allongerait le temps de travail des femmes encore plus que celui des hommes ;
- ⇒ aujourd'hui, les femmes sont déjà 40 % à partir avec une carrière incomplète contre 32 % des hommes. Avec la réforme du gouvernement, ce serait donc la double peine :
 - les femmes seraient encore plus nombreuses à devoir attendre 67 ans pour annuler la décote,
 - même après 67 ans, le montant de leur pension serait dégradé car elles n'auraient pas toutes leurs annuités ;
- ⇒ plus de 120 000 mères partent actuellement dès 62 ans, grâce à leur majoration de durée d'assurance pour enfant. Avec la réforme, elles devraient attendre deux ans de plus.



Décote, la double peine

C'est une baisse de pension de 1,25 % par trimestre manquant par rapport à la durée d'assurance nécessaire dans la limite de 20 trimestres soit 25%. **Ne pas confondre taux plein et annulation de la décote.** La décote s'annule directement si on part à 67 ans. Le taux plein n'est acquis que si on cotise la durée d'assurance requise donc 172 trimestres. Avec 43 ans de cotisation exigés, commencer à travailler après 24 ans implique obligatoirement d'aller jusqu'à 67 ans.

Quand Elisabeth Borne annonce que la réforme sera juste pour les femmes, car l'âge d'annulation de la décote restera à 67 ans, il faut savoir que 19 % des femmes contre 10 % des hommes ont attendu l'âge auquel la décote ne s'applique plus.

Les retraites, miroir grossissant des inégalités professionnelles

Les femmes ont des pensions de droit direct de 40 % inférieures à celles des hommes. Les femmes sont toujours, en moyenne, payées 28 % de moins que les hommes. Elles travaillent plus souvent à temps partiel, elles sont concentrées dans des métiers moins bien rémunérés à niveau de qualification équivalent (le soin, le lien et le tertiaire) et elles n'ont pas ou peu de déroulement de carrière. Les femmes ont par ailleurs des carrières plus courtes, notamment du fait de la maternité : une femme sur deux, contre un homme sur neuf réduit ou interrompt son travail suite à l'arrivée d'un enfant.

Pour la CGT un autre projet de société est possible !

Il y a d'autres leviers que ceux proposés par le gouvernement pour augmenter les recettes du régime des retraites. Même si on part du principe qu'il faut trouver 12 milliards d'euros en 2027 (ce qui reste à prouver !), on peut financer la retraite à 60 ans avec :

- * L'égalité salariale réelle entre les femmes et les hommes pour mettre fin aux 28 % d'écart de salaire en défaveur des femmes, ce qui rapporterait 6 milliards.
- * L'augmentation du SMIC à 2000 € brut et l'augmentation généralisée des salaires dont le dégel du point d'indice.
- * La remise en place de l'échelle mobile des salaires.
- * La diminution du temps de travail à 32h payées 35h pour créer des emplois.
- * La fin des temps partiels imposés qui touchent très majoritairement les femmes.
- * La fin des exonérations des cotisations sociales patronales (75 milliards d'euros dont 26 pour les retraites).
- * La mise à contribution des dividendes et des revenus financiers des entreprises. Pour rappel, en 2022, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont touché 80 milliards, un sommet jamais atteint.
- * L'augmentation des cotisations d'un point, ce qui rapporterait près de 15 milliards d'euros.

Ces sources de financement permettraient de revenir à un système de retraite où chacun-e pourrait partir à 60 ans (55 ans pour les métiers pénibles) avec une retraite à taux plein se basant sur les salaires des 6 meilleurs mois et après 37,5 années de cotisation prenant en compte des années d'études et de formation.

Toutes et tous mobilisé·es pour faire reculer le gouvernement !

La FERC CGT appelle l'ensemble des salarié·es et retraité·es de ses champs à entrer massivement en grève le **7 mars pour bloquer l'économie** et faire pression sur le patronat et le gouvernement.

Elle appelle à poursuivre le mouvement à l'occasion de la grève féministe du **8 mars pour conquérir de nouveaux droits** et notamment l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Elle appelle à soutenir les actions des organisations de jeunesse le **9 mars et à mettre en débat dans toutes les entreprises, services et établissements la question de la reconduction de la grève** jusqu'au retrait du projet Macron/Borne.

Partout en France en grèves et manifestation, faisons reculer le gouvernement !



Pétition à signer



Vidéo retraites CGT



Vidéo retraites FERC (nouvelle)

